**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 89 (1962)

**Heft:** 11-12

**Artikel:** Le "Conteur" en Ardenne

Autor: Perrochon, Henri

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-232988

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Le «Conteur» en Ardenne

Dans les Cahiers ardennais, qui, depuis trente-deux ans, paraissent à Spa pour illustrer et défendre l'Ardenne, et en tête du numéro d'avril, M. Paul Bay, poète et romancier wallon bien connu, publie un article sur la Situation linguistique de la Suisse française. Il parle des dialectes romands, et pour imager ses remarques, il emprunte au Conteur des échantillons de nos divers patois. Ainsi les lecteurs des Cahiers peuvent connaître, dans ardennais l'original et en traduction, l'histoire du chamois valaisan, celle de l'ambassadeur français et de Druey dans sa maison de la Barre. Un passage poétique les initie aux charmes du gruérin, et un alinéa jurassien suffit pour les convaincre que des quatre dialectes

romands, le jurassien se rapproche le plus du wallon.

M. Bay ne pense pas nécessaire de le traduire: « Chacun aura traduit à livre ouvert. A l'exception du jurassien, qui s'incorpore à la branche lorraine-wallone, les autres dialectes romands de la Suisse se rattachent au

groupe franco-provençal ».

Et M. Bay rend hommage au Conteur qui lui fournit ses citations. « Du point de vue dialectal, les Suisses, de langue romane font mieux que nous. Au lieu de multiplier leurs efforts en de multiples revuettes, les patoisans des quatre phonies : Vaudois, Valaisans, Fribourgeois, Jurassiens, se retrouvent groupés mensuellement dans le « Conteur romand ».

Henri Perrochon, président des Ecrivains vaudois.

## Si vous allez...

... à Chamblon — et il vaut la peine d'y aller à cause de la vue très étendue dont on y jouit — ne manquez pas de pousser une pointe jusqu'au château, dont la belle cour est commandée par une imposante grille, surmontée de deux têtes de cerf, dans un cadre finement ciselé; ce sont les armoiries du constructeur de cette demeure, aux lignes gracieuses, le baron de Brackel, un Courlandais, qui fit l'acquisition de cette seigneurie en 1762.

Il avait dû quitter son pays, compromis qu'il était dans les intrigues qui avaient amené Maurice de Saxe, duc de Courlande, peu avant la prise de possession par les Russes.

Cette tête de cerf a inspiré la commune de Chamblon pour l'adoption de son écu communal; elle l'a reprise, en l'accompagnant toutefois d'une grappe pour que l'on n'oublie pas les vignes qui croissent sur les coteaux de cette colline, qui se dresse comme un îlot dans la plaine. Quant au château, s'il est encore un refuge, c'est celui d'une institution philanthropique.

Ad. Decollogny.